



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL

SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Niost, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 19 heures, sous la présidence de Madame Béatrice DALMAZ, présidente, suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours francs avant la séance.

Date de la convocation : 02 avril 2024

PRESENTS (9)

Mme Béatrice DALMAZ
Mme Madeleine BEL
Mme Sylvie CAVAGNA
Mme Sylvie CROST
Mme Geneviève DURIS
Mme Martine GUICHERD
Mme Catherine PARPETTE
Mme Armelle RAVET
M. Gilles TUDURI

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3)

Mme Julie CUZIN-RAMBAUD qui donne pouvoir à Mme Béatrice DALMAZ
M. Patrick PARPETTE qui donne pouvoir à Mme Catherine PARPETTE
M. Emmanuel RUBOD qui donne pouvoir à Mme Madeleine BEL

ABSENTS EXCUSES (2)

M. André DUCROZET
Mme Anne DUROCHAT

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Gilles TUDURI

ORDRE DU JOUR

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024.
 2. Délibération : vote du Budget 2024.
 3. Point sur la préparation du repas des aînés le samedi 20 avril 2024.
 4. Point sur l'organisation du concert à l'église le vendredi 24 mai 2024.
 5. Informations et questions diverses.
-

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 FEVRIER 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix, soit 12 voix favorables.

2. DELIBERATION VOTE DU BUDGET 2024

La présidente soumet au vote un budget 2024 s'équilibrant à 9 300 €. Elle propose de baisser la subvention communale à 2 000 € (au lieu de 3 000 € en 2023), compte-tenu du report de 4 769,82 € de l'exercice précédent, compte-tenu que les manifestations resteront sensiblement les mêmes (distribution de galettes des rois, repas des ainés, concert à l'église et vente de boudin).

Après en avoir délibéré par 12 voix favorables, les membres du CCAS approuvent le budget 2024.

3. POINT SUR LA PREPARATION DU REPAS DES AINES SAMEDI 20 AVRIL 2024

A ce jour, le nombre des personnes inscrites au repas est de 116.

La déclaration à la SACEM pour l'animation par le groupe Madison-Duo a été effectuée.

Le pris du repas pour les accompagnants a pu être baissé à 38 € (au lieu de 40 €), la vaisselle étant prêtée par le Comité des fêtes.

60 menus ont été imprimés.

Pour la décoration, A. Durochat et S. Crost ont prévu des centres de tables blancs sur des nappes noires, recouverts de notes de musique multicolores. Les serviettes seront colorées.

Des notes de musiques en plus grand format et des ballons seront accrochées dans la salle. Des guirlandes seront fabriquées à l'aide de disques vinyle. Des instruments de musique seront installées à l'entrée.

Des revues de l'Académie de la Dombes et des informations sur le TOUQUAN seront mis à disposition également.

Rendez-vous vendredi 19 avril à 18h dans la salle polyvalente pour l'installation, la préparation des tables et la vérification de la vaisselle.
Le traiteur apporte les nappes dans la semaine qui précède.

Pour les doyens, un cadeau (plante fleurie et panier gourmand) est prévu.

G. Duris et M. Guicherd se proposent pour tenir la table d'accueil le dimanche à partir de 11h30.

4. POINT SUR L'ORGANISATION DU PROCHAIN CONCERT DANS L'EGLISE LE VENDREDI 24 MAI 2024

Une buvette payante sera ouverte après le spectacle, sur le parvis de l'église si la météo le permet.

Les tarifs ont été fixés comme suit :

- Bugey pétillant : 2 € le verre
- Jus de fruit, coca : 1 € le verre
- Eau : gratuit

Un repas froid sera fourni aux membres du groupe CLORINDE dans la salle Entre-Nous.

Le groupe a fourni les flyers de communication qui seront imprimés et mis à disposition en mairie à partir du 3 mai, pour distribution par les membres du CCAS.

La déclaration à la SACEM a été effectuée.

5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La présidente donne des nouvelles de quelques administrés suivis par le CCAS.
- Elle annonce une réunion mi-juin avec l'AJRC (accueil périscolaire) et quelques associations communales pour la préparation de la Semaine Bleue qui se déroulera du 30 septembre au 6 octobre 2024.

La prochaine réunion du CCAS est fixée au mardi 2 juillet 2024 à 19h, à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Secrétaire de séance
Gilles TUDURI

Présidente du CCAS
Béatrice DALMAZ

